

Une petite balade sans prétention, uniquement pour se dégourdir les jambes au travers de prairies, de vergers et de forêts. Cette balade peut cependant facilement devenir un cheminement historique pour qui s'y intéresse.

Durée	3h 05	Difficulté	Facile
Distance	9,21 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	147 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	153 m	Commune	Lesménils (54700)
Point haut	266 m		
Point bas	199 m		



Description

Départ depuis l'Église de [Lesménils](#), rue Saint-Denis.

(D/A) Descendre la rue Saint-Denis sur environ 80 m.

(1) Prendre le sentier à gauche, jusqu'à la rue du capitaine Cochin. Là, prendre à droite sur 200 m, passer devant les maisons situées sur le talus (rue de la Fontaine).

(2) Monter à gauche, la petite route goudronnée qui monte fortement. Arrivé en haut, attardez-vous sur le panneau rétrospectif mis en place par la mairie de Lesménils et laissez aller votre imagination en regardant les quelques vestiges de l'ancien village du hameau de Norroy, détruit lors de la première guerre mondiale de 1914-1918.

(3) A cet endroit, il y a eu de la vie, autour d'une petite Église et de son château. La bêtise humaine a tout détruit. Poursuivre le chemin presque à plat pour atteindre une bifurcation.

(4) En poursuivant tout droit, le chemin monte vers le signal du Xon. Observez à droite à l'intersection, les vestiges de la fontaine « Pochard » datant du 14ème siècle. Poursuivre à droite jusqu'à Bouxières-sous-Froidmont. Sur le chemin de Bouxières, nous croiserons la ligne TGV. A cet endroit, le train a établi son record de vitesse le 3 avril 2007 à 574,8km/h.

(5) Arrivé sur la D42, prendre à droite au niveau de l'exploitation agricole. Poursuivre la route sur 250 m.

(6) Prendre à droite, le petit chemin jusqu'à la Grand'Rue à Bouxières-sous-Froidmont.

(7) Descendre cette rue sur 150 m puis prendrons un chemin à droite (sans issus) qui nous conduira à la ligne TGV où on rebrousse chemin. Le chemin du retour se fera par le même itinéraire où alors en passant à travers champs 600 m plus loin si la culture en place le permet sans dégradation. Nous l'avons fait car mi-août, la moisson était terminée et le sol sec. Nous n'avons donc pas abîmé la culture. Au bout du champs, nous retombons sur notre chemin que nous prendrons à gauche jusqu'au point de départ **(D/A)**.

Points de passage

- D/A Eglise de Lesménils**
N 48.93112° / E 6.102199° - alt. 215 m - km 0
- 1 Prendre le sentier à gauche**
N 48.931868° / E 6.10222° - alt. 210 m - km 0.09
- 2 Monter à gauche, la petite route goudronnée**
N 48.932939° / E 6.100606° - alt. 211 m - km 0.51
- 3 Ruines du hameau de Norroy**
N 48.935091° / E 6.098626° - alt. 249 m - km 0.86
- 4 Fontaine « Pochard » du 14ème siècle.**
N 48.934757° / E 6.095439° - alt. 256 m - km 1.09
- 5 D42, prendre à droite au niveau de l'exploitation**
N 48.95032° / E 6.087071° - alt. 258 m - km 3.07
- 6 Prendre à droite, le petit chemin**
N 48.951968° / E 6.088777° - alt. 266 m - km 3.32
- 7 Descendre la rue sur 150 m**
N 48.953301° / E 6.095107° - alt. 228 m - km 3.9
- D/A Eglise de Lesménils**
N 48.931109° / E 6.102198° - alt. 215 m - km 9.21

Informations pratiques

À voir

-**Pont-à-Mousson**, ville historique. Rendez vous place Duroc à l'office du tourisme pour récupérer de la documentation.

-**Mousson**, le petit village perché et son ancien château.

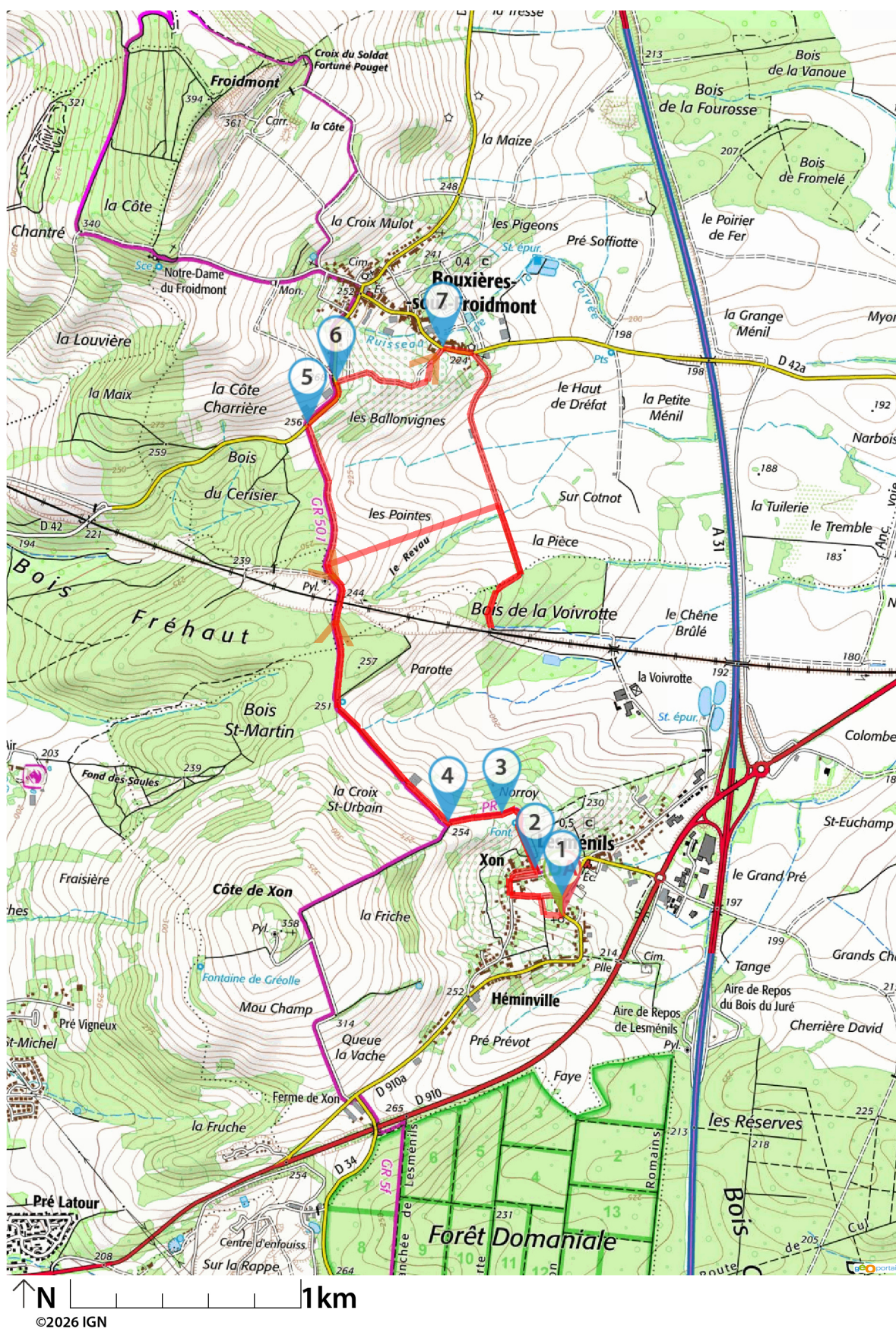
-**Metz** et son passé historique (des Romains jusqu'à nos jours en passant par les décennies d'occupation Allemande).

-**Nancy**

Les ouvrages militaires Allemands de la première guerre mondiale sur la butte du Froidmont (entre Champey-sur-Moselle et Bouxières-sous-Froidmont).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-lesmenils-bouxieres-sous-froidmont/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.